



CONDITIONS GÉNÉRALES

Numéro de déclaration : 44 67 064 6867

INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription, qui vaut engagement de participation, doit parvenir au service Formation de l'Uriopss Alsace au minimum 15 jours avant le début de la formation, rempli et signé par l'employeur. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles.

DÉSISTEMENT / ANNULATION

Annulation de fait de l'Uriopss Alsace :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'Uriopss Alsace se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation. L'Uriopss Alsace en informe l'association, l'établissement au minimum une semaine avant la date d'ouverture du stage. Cette annulation ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

Désistement du stagiaire :

Tout désistement doit être porté à la connaissance de l'Uriopss Alsace par tout moyen [courrier – mail – fax].

Le stagiaire peut être remplacé par un collaborateur de son établissement sans frais [sous réserve d'accord de sa direction et de l'OPCA] : le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à l'Uriopss Alsace

Pénalités en cas de désistement :

- Plus de 8 jours avant la date d'ouverture du stage : aucune pénalité
- entre 3 à 8 jours du stage : 50 % du coût pédagogique
- A moins de 3 jours du stage : la **totalité** du coût pédagogique

Absence pour maladie ou événements spéciaux :

Sur justificatif, l'absence pour maladie, accidents de travail ou événements familiaux, ne donnera pas lieu au versement de pénalités. Le stagiaire indisponible peut être remplacé par un autre salarié. Il conviendra, dans ce cas, d'en aviser l'Uriopss Lorraine le plus rapidement.

Tarif et modalités de règlement :

Le coût pédagogique de la formation inter s'élève à **230 €** par jour et par personne pour les associations adhérentes. Pour les associations non adhérentes, il s'élève à **310 €** par jour et par personne.

Le règlement des frais liés à la formation s'effectue à réception de la facture adressée à l'issue de la formation. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'Uriopss Alsace ou par virement bancaire [merci de rappeler les références de la facture].

Les prix indiqués sont exonérés de TVA au titre de l'article 261.7-1°b du CGI et s'entendent pour l'année civile 2017.

Obligations :

Pour chaque inscription à une formation, l'Uriopss Alsace établit et adresse à l'association ou l'établissement :

- **avant le début du stage** : une convocation, les modalités pratiques de la formation, une convention de formation en double exemplaire que l'association ou l'établissement s'engage à retourner signée et revêtue du cachet de la structure.

- **à l'issue du stage** : une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation sous pli individuel confidentiel à remettre au stagiaire.

Fonctionnement pédagogique :

Démarche pédagogique :

Les formations se déroulent selon un principe d'alternance entre exposés théoriques, échanges d'expériences, et exemples pratiques, au plus proche des attentes des participants.

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, il est remis à chaque stagiaire un questionnaire d'évaluation de la formation [contenu pédagogique, méthode d'animation, qualité de l'accueil, thématiques à approfondir...]

VOS INTERLOCUTRICES

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Catherine HUMBERT [ingénierie]

03 88 75 06 34 - c.humbert@uriopss-grandest.fr

Juliette DUPONT [gestion administrative]

03 88 75 06 34 - j.dupont@uriopss-grandest.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 44 67 064 6867

N° de SIRET : 852 510 411 00014

Horaires : 9 H 00 – 17 H 30

Lieux : Les formations en Alsace ont lieu en général dans les locaux de l'Association Adèle de Glaubitz à Strasbourg.

CONFIDENTIALITE ET RESPECT DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel il est tenu les informations de toutes natures relatives aux activités de l'adhérent, à son organisation et à son personnel que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître.

Conformément au RGPD, nos adhérents disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à alsace@uriopss-grandest.fr

URIOPSS Grand Est - FORMATION

80 Avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG

Renseignement au 03 88 75 06 34 ou sur alsace@uriopss-grandest.fr